



# Flash Info Ademe

Bulletin d'information  
rapide  
aux personnels  
de l'ADEME

10 juillet 2008

## Web et courriel

adresse électronique

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net/>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org/>

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

<b>Ruven</b> <b>GONZALEZ</b> <i>DR Centre</i>	<b>Claire</b> <b>BONNEVILLE</b> <i>DR Rhone-Alpes</i>
---	---

### Délégués du personnel

<b>Maud</b> <b>BÉRAUD</b> <i>DR Centre</i>	<b>Claire</b> <b>BONNEVILLE</b> <i>DR Rhône Alpes</i>
<b>Stéphane</b> <b>LECOINTE</b> <i>DR Bretagne</i>	<b>Maryse</b> <b>SERVANT</b> <i>Centre de Valbonne</i>
<b>Violaine</b> <b>GRILLON</b> <b>Laurence</b> <b>MÉCHIN</b> <i>Centre de Paris</i>	<b>Hervé</b> <b>CHALAYE</b> <i>DR Auvergne</i>
	<b>Joël</b> <b>GOARIN</b> <i>Centre d'Angers</i>

### Élus & représentants au CE

<b>Sylvie</b> <b>COGNERAS</b> <i>DR Languedoc- Roussillon</i>	<b>Alain</b> <b>ANGLADE</b>
<b>Thérèse</b> <b>GIORDANO</b> <i>Centre de Paris</i>	<b>Didier</b> <b>CHÉREL</b>
<b>Caroline</b> <b>MAREK</b> <i>DR Limousin</i>	<b>Emmanuel</b> <b>THIBIER</b> <i>Centre de Valbonne</i>
<b>Michel</b> <b>CAIREY- REMONNAY</b> <i>DR Franche-Comté</i>	<b>Denis</b> <b>MAZAUD</b> <i>Centre d'Angers</i>

### Représentants au CA

<b>André</b> <b>TUEUX</b> <i>DR PACA</i>	<b>Hervé</b> <b>PERNIN</b> <i>DR Ile-de-France</i>
--	--

## Actualités RGPP-CMPP, salaires, CE et déménagement ?

### Actualités RGPP-CMPP

(Révision générale des politiques publiques et Comité de modernisation des politiques publiques)

« **Recentrer l'ADEME sur son rôle précurseur** (financement de démonstrateurs, expertise) »

« **Les préfets deviennent délégués régionaux de l'Ademe** »

→ La présidente est intervenue au Comité d'Entreprise du 24 juin et 8 juillet pour faire le point.

Depuis mai, 2 séminaires de direction ont été organisés pour travailler sur ces sujets d'avenir pour l'ADEME. Cela pourrait se traduire en termes organisationnels (déjà des bruits de réorganisation de certaines directions circulent) ainsi qu'en terme de développement des compétences complémentaires. Mais pour l'instant, nos tutelles ne nous ont transmis aucune orientation ni priorité qui valide quoi que ce soit, trop occupées par leur propres réorganisations et le Grenelle qui devrait préciser les choses. Le SNE a protesté contre le manque d'information de nombreux salariés sur les chantiers engagés. La note d'information diffusée le 8 juillet à tout le personnel y répond enfin. Pour notre part, et même si nous restons opposés à ce projet, nous regrettons que dans sa mise en œuvre, il ne soit prévue aucune concertation organisée ni avec les salariés, ni avec les représentants du personnels, pour ce vaste chantier aux échéances très courtes.

→ Concernant le courrier adressé par la Présidente de l'ADEME aux Cabinets SARKOSY et FILLON (cf notre précédent flash), aucune réponse écrite n'est encore parvenue. Toutefois le directeur de cabinet du Président de la république aurait assuré à notre Présidente que rien ne serait changé à ses pouvoirs. De son côté, le directeur de cabinet de M. BORLOO aurait transmis son accord oral sur les éléments proposés par notre Présidente dans son courrier. Au-delà des grands principes, la direction va maintenant réfléchir à comment tout cela pourra fonctionner à l'avenir... à réécrire le « décret Ademe » pour l'adapter...

**Pour notre Présidente**, ces demandes du gouvernement « recentrer l'Ademe sur son rôle précurseur » et « se coordonner avec les préfets », présagent d'un « **avenir compliqué pour l'Ademe ... mais se présenterait bien**. Nous sommes attaqués parce qu'on nous envie... » A méditer pendant l'été.

**On a évité le pire** : le SNE a pu se procurer mi juin le projet de circulaire sur l'organisation de l'administration départementale et régionale. Ce projet de texte attribuait explicitement aux « **préfets de département** », le titre de « **délégué statutaire** » des délégations de l'Ademe dont ils allaient « **disposer comme service** ». Soit le contraire des propositions de la Présidente. Le SNE en a alerté le Secrétaire Général et la Présidente qui n'avaient pas eu connaissance de ce projet. Leur intervention semble avoir été efficace puisque cette circulaire est parue le 7 juillet sans les mentions inquiétantes et faisant référence au statut des agences. Sans notre intervention, l'Ademe serait sûrement aujourd'hui dans une situation encore plus délicate.

Enfin l'intersyndicale **CFDT-SNE-CGT-FO** de l'Ademe a demandé une audience auprès du cabinet du 1<sup>er</sup> Ministre, M. FILLON.

## Négociation Salariale 2008 et rattrapage pluriannuel des salaires

Un accord pour 2008 a été trouvé entre la Direction et le SNE. La CFDT réserve pour l'instant sa position.

### Les points forts :

- Des **mesures générales au bénéfice de tous de 1,3%** (au 01/03/08), versées sur la paye de juillet (l'an dernier, seulement 1% avait été accordé malgré la hausse du coût de la vie, une des principales raisons pour lesquelles le SNE n'avait pas signé).

- Cette année, **263 salariés bénéficieront de mesures de rattrapage** des salaires en 2008 :

### Pour les cœurs de métier :

- **Ingénieurs jusqu'à 30 ans** : 5 points pour 23 bénéficiaires ;
- **Ingénieurs de plus de 50 ans** : 7 points pour 28 bénéficiaires ;

### Pour les fonctions support :

- **OETAM < bac + 2 de 50 ans** : 5 points pour 26 bénéficiaires ;
- **OETAM > bac + 2 de 31 à 40 ans** : 5 points pour 25 bénéficiaires ;
- **OETAM > bac + 2 de 41 à 50 ans** : 3 points pour 22 bénéficiaires ;
- **OETAM > bac + 2 de plus de 50 ans** : 7 points pour 7 bénéficiaires ;
- **IC < bac + 5 de 31 à 40 ans** : 5 points pour 10 bénéficiaires ;
- **IC < bac + 5 de 41 à 50 ans** : 3 points pour 61 bénéficiaires ;
- **IC < bac + 5 de plus de 50 ans** : 7 points pour 38 bénéficiaires ;
- **IC > bac + 5 de 41 à 50 ans** : 3 points pour 16 bénéficiaires ;
- **IC > bac + 5 de plus de 50 ans** : 7 points pour 7 bénéficiaires.

Enfin les promotions se répartissent en 1100 points pour les mesures individuelles au mérite, 600 points pour les changements de fonction, 150 points pour les changements de fonction liés à une mise à jour du

poste et 110 points sont réservés pour la commission de conciliation .

Le SNE est particulièrement intervenu pour que les plus bas salaires de l'ADEME ne soient pas encore oubliés pour les mesures de rattrapage, et notamment les secrétaires gestionnaires. Un pas ayant été franchi, nous considérons que cette année, nous avons obtenu un accord équilibré même s'il n'est pas parfait. Sur les 4 années de l'accord pluriannuel de rattrapage, une seule restera à boucler l'année prochaine. Nous y veillerons.

## Brèves du Comité d'Entreprise (CE) du 8 juillet

→ Une partie des **excédents financiers du budget 2007** (environ 26 000 euros) seront utilisés pour augmenter le cadeau de Noël 2008 des agents sous forme cette année de **bons commerce équitable d'une valeur de 70, 50 ou 30 €** selon le QF.

→ **Budget 2009 du CE voté** : globalement reconduction du budget de cette année. Parmi les évolutions : Plus d'offres de locations (celles-ci sont très demandées) et test d'une nouvelle formule de locations hivernales sur catalogue pour diversifier les lieux et augmenter le nombre de semaines proposées (voir si cela répondra mieux aux attentes des agents).

→ La Direction envisage de **déménager les locaux parisiens** au motif des difficultés des relations avec le propriétaire. Une recherche a lieu le long de la ligne 13 du métro entre la station actuelle et Montparnasse. La programmation ne serait pas avant 2010. Espérons que pour une fois l'économie ne fasse pas envisager une localisation éloignée de tout et notamment d'une gare SNCF. A suivre de près.

→ **Le SNE-FSU précurseur ?** Le rapport d'activité 2007 met en valeur, dans la partie consacrée au siège social, **le PDE réalisé sur Angers**. C'est bien, surtout quand on se souvient que le SNE avait dû se battre pour l'obtenir. Il est vrai, que l'on a toujours tort d'être précurseur trop tôt.

Il en est de même pour le **bilan carbone de l'Ademe** attaché à l'Ademe exemplaire présenté dernièrement. Les actions envisagées ne permettent qu'une réduction globale que de 40 à 50 t CO2 soit moins de 1% en limitant la flotte de véhicules ou améliorant le matériel informatique. Il est loin le facteur 4 du Précurseur Ademe. Curieusement, il n'est pas fait mention de l'amélioration du patrimoine immobilier de l'Ademe, ni de la solution **chaufferie bois au siège à d'Angers** (proposition du SNE) qui, à elle seule **économiserait 200 tCO2**. Cet intérêt environnemental ajouté aux intérêts économiques (flambée des énergies fossiles) et sociaux (les emplois "bois" sont locaux et non délocalisables) nous inscrirait dans une démarche résolument de développement durable. Décidément le SNE est trop durablement précurseur.

Adhérez au SNE : c'est important

Contact : [sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)